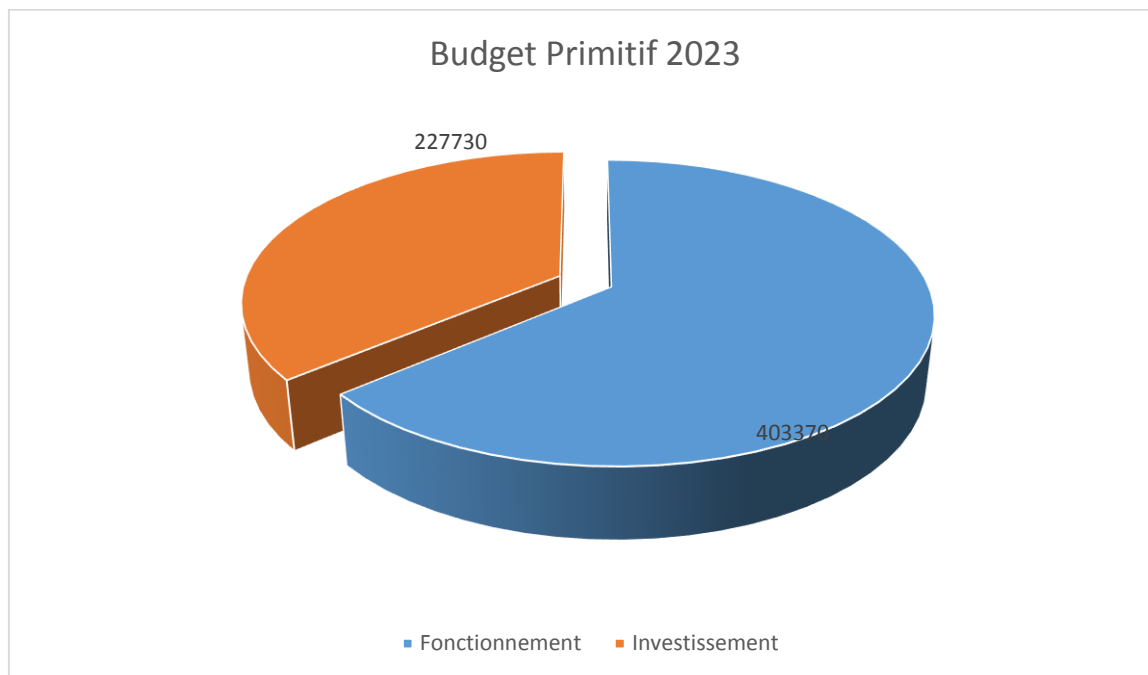


## Présentation Synthétique du Budget Primitif 2023

Le budget primitif 2023 atteint un volume global de 631 100 €, réparti de la manière suivante :

Investissement : 227 730 €

Fonctionnement : 403 370 €



Il est à noter que le SIGAL n'a plus d'emprunt en cours, il reste uniquement le prêt relais (en attente de la cession à Villa Yoga).

### FONCTIONNEMENT

Les dépenses de fonctionnement se décomposent en :

Libellé	Alloué 2022 (en €)	BP 2023 (en €)
Charges à caractère général	177 280	150 720
Charges de personnel et frais assimilés	121 550	132 050
Autres Charges de Gestion Courante	39 200	34 700
Charges Financières	1 000	800
Charges Exceptionnelles	1 100	1 100
Dotations aux Amortissements et Provision	78 190	84 000
<b>TOTAL</b>	<b>418 320 €</b>	<b>403 370 €</b>

### Les recettes de Fonctionnement :

Les Participations Communales qui étaient stables depuis 2011 ont été baissés légèrement en 2021 (228 980 € au lieu de 233 640€), il est proposé de les laisser au même montant

Libellé	Alloué 2022 (en €)	BP 2023 (en €)
Cotisations villes	228 980	228 980
Subvention Part communale Bondues (Taxes Foncières Parc de l'aérodrome)	58 040	57 390
Impôts fonciers (Remboursement par les Usagers)	36 000	36 500
Redevances et Recettes diverses (AOT)	62 000	61 000
Redevances d'atterrissage	12 500	12 000
Etat (compensation et subvention DRDJS)	5 400	5 400
Autres Recettes	15 400 (dont 13 300€ d'excédent de fonctionnement reporté)	2 100
<b>TOTAL</b>	<b>418 320</b>	<b>403 370</b>

### **INVESTISSEMENT**

En 2023, les investissements concerneront des dépenses Engagées mais non soldées (Portique Entrée Chemin des Perdrix et réfection Sol Souple Aire de Jeux, l'agrandissement de la zone Publique

### Dépenses d'Investissement

<u>Investissements Ordinaires</u>	Bornage	2 000 €
	Logiciel comptabilité	2 600 €
	Matériel de Bureau et Informatique	6 000 €
	Remboursement Prêt relais	120 000 €
<u>Investissements</u>	Plantation	10 000 €
	Aménagement et autres agencements de terrain et autres constructions	87 130 €
	<b>TOTAL</b>	<b>227 730 €</b>

### Recettes d'Investissement

AUTOFINANCEMENT	Amortissement	84 000 €
	<u>Cession Villa Yoga</u>	142 000 €
	<u>FCTVA</u>	1 730 €
	<b>TOTAL</b>	<b>227 730 €</b>

Lors d'un prochain conseil, sera réinjecté l'excédent d'investissement et de fonctionnement de l'exercice 2022.